

Hygiène et thérapeutique dans l'antiquité romaine

Monsieur Alain BOUET, Madame Florence SARAGOZA

Citer ce document / Cite this document :

BOUET Alain, SARAGOZA Florence. Hygiène et thérapeutique dans l'antiquité romaine. In: Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot, tome 86, 2007. pp. 31-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/piot.2007.1640>

https://www.persee.fr/doc/piot_1148-6023_2007_num_86_1_1640

Fichier pdf généré le 14/01/2019

HYGIÈNE ET THÉRAPEUTIQUE DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE

RÉFLEXIONS SUR QUELQUES SIÈGES DE LATRINES

par Alain Bouet et Florence Saragoza*

« Les Romains digéraient. Leur frugalité ne les dispensait pas de trousseur toge, puisqu'ils ne pouvaient pas poser culotte. »

J. Gaillard, *Beau comme l'Antique*, Paris, 1993, p. 157.

L'image traditionnelle des latrines antiques est celle d'une banquette percée appuyée à un mur pouvant accueillir simultanément de nombreuses personnes¹. Ces lieux collectifs d'aisance répondaient à des impératifs pratiques: pallier l'absence de latrines – même simples – dans bon nombre d'habitations urbaines. Ils devenaient également un espace incontournable de sociabilité dans la ville, à l'instar du forum ou des édifices de spectacle². Quelques musées (musées du Vatican, du Louvre, du Mont Cassin, British Museum), quelques sites (Dougga), conservent des pièces remarquables qui ont fait l'objet de plusieurs interprétations, mais dans lesquelles il faut probablement reconnaître des sièges de latrines, permettant ainsi d'envisager, parallèlement à une pratique collective de la défécation, un usage individuel.

A. CATALOGUE DES SIÈGES

1. Les sièges des musées du Vatican et du Louvre³

Le musée du Vatican a conservé, depuis le don fait par Pie VI au XVIII^e siècle jusqu'à l'époque napoléonienne, deux sièges identiques, avant que l'un d'eux ne soit transporté au musée du Louvre suite au traité de Tolentino. Leur lieu de découverte est sujet à caution. D'après une tradition incertaine, ils auraient été retrouvés dans le secteur de la Porte Majeure⁴. J. Ripostelli les rattache aux thermes de Caracalla⁵, P. Liverani à quelques riches bains privés⁶, Ph. Lauer⁷ et R. Cohon⁸ à des thermes publics ou un grand ensemble privé. Ces différentes versions prouvent que leur

* Respectivement maître de conférences HDR, Université de Bordeaux 3 - Ausonius et conservateur du Patrimoine, DRAC Aquitaine.

1. Que soient ici remerciés: Marie-Thérèse Cam, de l'université de Brest; Paolo Liverani, de l'université de Florence; Giandomenico Spinola, du musée du Vatican; Ludovic Laugier, du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre; A. Ben Abed et J.-Cl. Golvin, responsables du projet « Dougga et sa région » (Fonds de solidarité prioritaire, ministère des Affaires étrangères - Institut national du patrimoine) pour leur aide fort précieuse.

2. A. Bouet, *Les latrines dans les provinces gauloises, ger-*

maniques et alpines, supplément à *Gallia*, à paraître.

3. Musée du Vatican (museo Pio Clementino), inv. n° 818; musée du Louvre, inv. MA 1389.

4. W. Amelung, *Die Sculpturen des vaticanischen Museums*, 1908, p. 710.

5. J. Ripostelli, *Les thermes de Caracalla à l'époque romaine et de nos jours. Histoire et description*, Rome, 1908, p. 24.

6. P. Liverani, « Monumenti di epoca classica nel Patriarcho e nel Campo Lateranense », dans C. Pietrangeli dir., *Il Palazzo Apostolico Lateranense*, Florence, 1991, p. 110.

7. Ph. Lauer, *Le palais de Latran*, Paris, 1911, p. 157.

8. R. Cohon, « An Early Augustan Throne in San Pietro in Vincoli », *Boreas*, 8, 1985, p. 100.

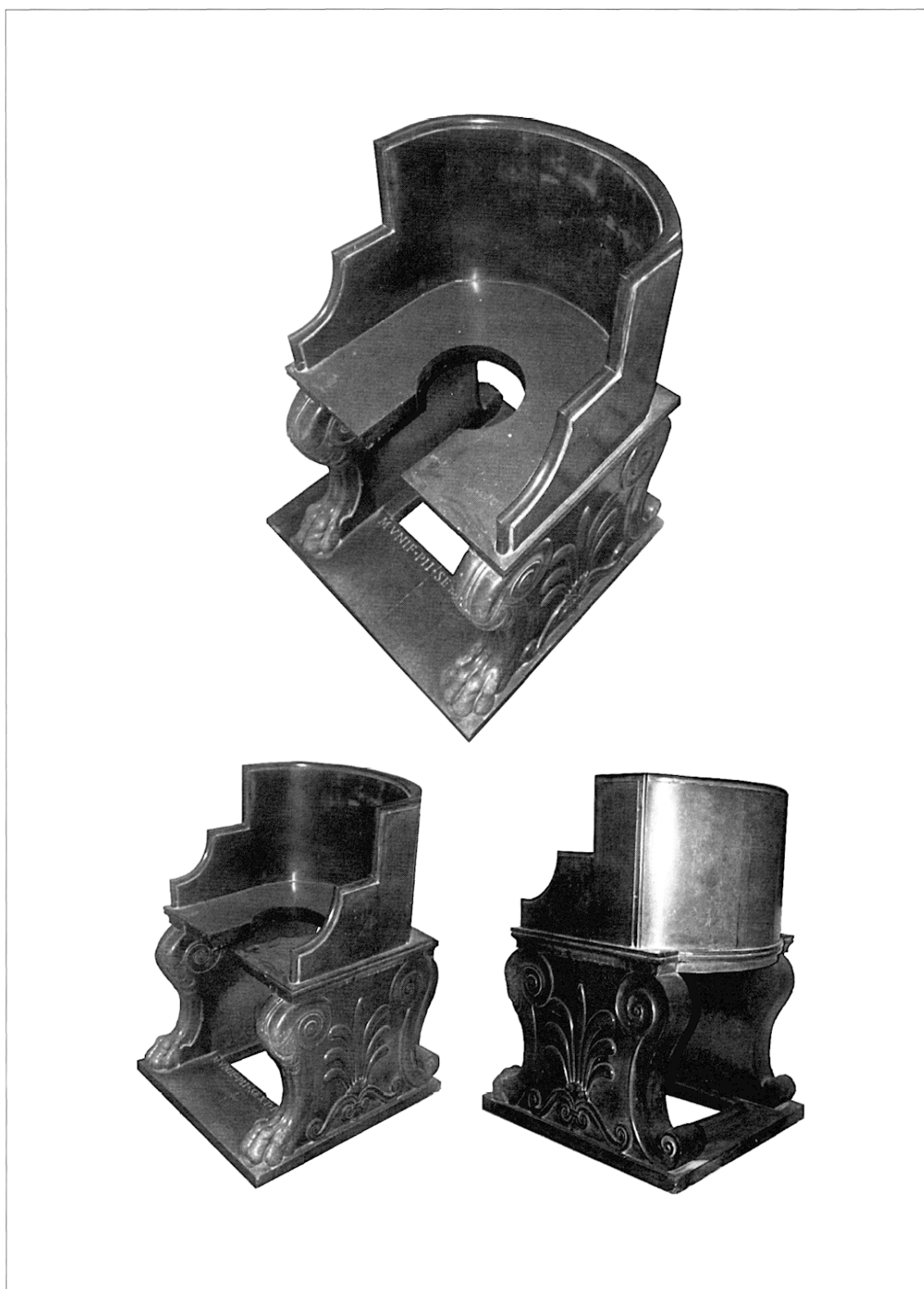


Fig. 1 – Le siège de latrines conservé au Louvre (cl. A. Bouet).

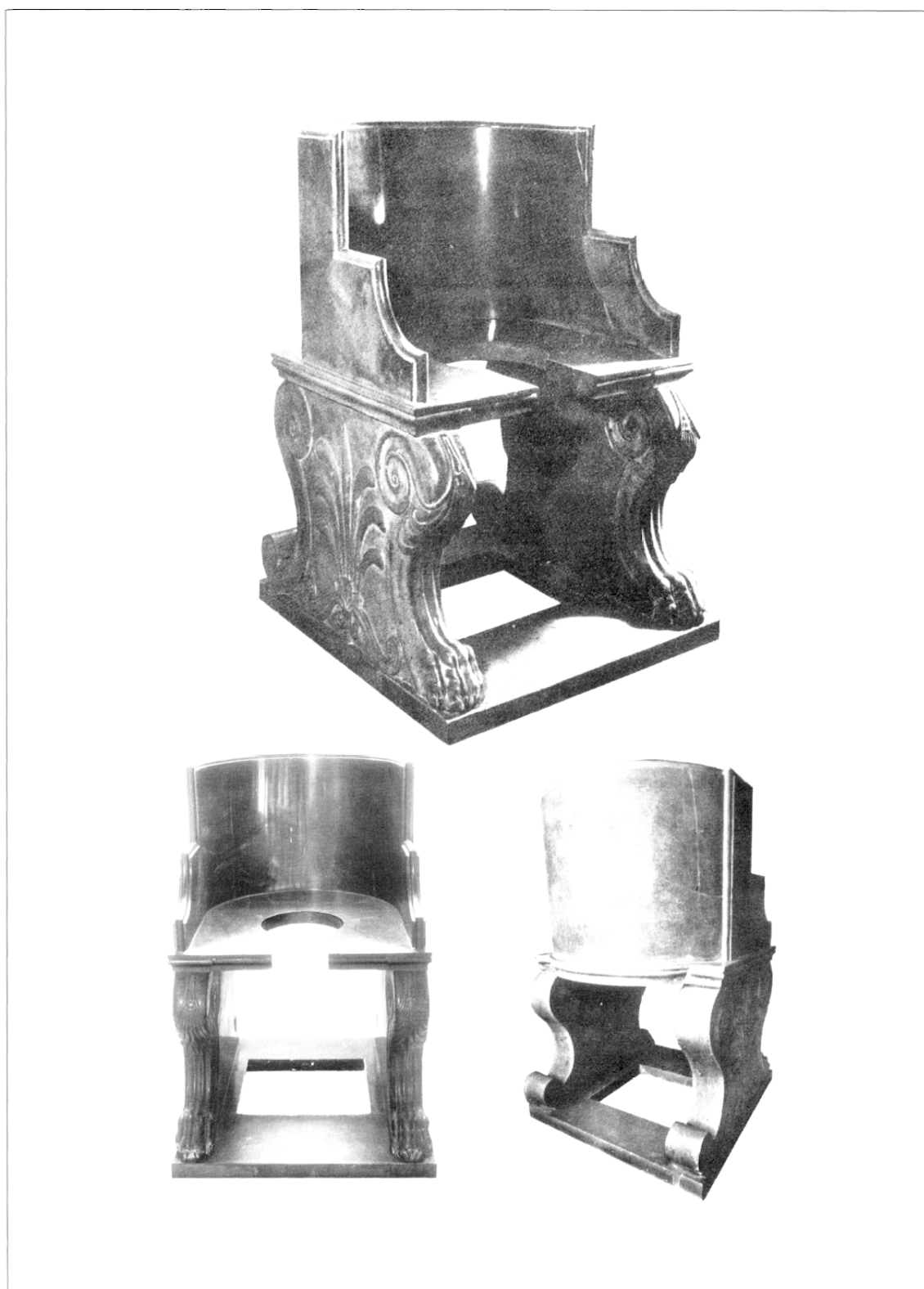


Fig. 2 - Le siège de latrines conservé au musée du Vatican (en haut et à droite: d'après C. D'Onofrio, *La papessa Giovanna. Roma e papato tra storia e leggenda*, Rome, 1979, p. 142 et 144; à gauche: cl. musée du Vatican).

emplacement originel est à jamais perdu⁹. Le siège du musée du Louvre (fig. 1) est haut de 0,819 m pour une largeur de 0,622 m¹⁰ et une profondeur de 0,675 m, celui du Vatican (fig. 2) a une hauteur de 0,850 m¹¹, une largeur de 0,625 m et une profondeur de 0,655 m¹². Monolithes, ils présentent un dossier, haut de 0,445 m, de forme semi-circulaire très enveloppante que terminent deux accoudoirs échancrés. Ils sont percés d'une ouverture circulaire, de 0,210 m de diamètre prolongée d'une saignée de 0,120 m de large pour celui du Louvre¹³ et respectivement, de 0,214 m et 0,132 m pour celui du Vatican¹⁴. Ils sont soutenus par deux supports massifs hauts de 0,480 m, distants de 0,430 m, ornés à chaque extrémité de volutes qui s'achèvent en pattes léonines et encadrent une grande palmette. Ceux-ci reposent sur un socle percé d'une ouverture carrée de 0,350 m sur 0,298 m au Vatican¹⁵. L'absence d'encastrement dans les montants latéraux indique qu'aucune dalle verticale avant n'a été prévue. Les deux pièces sont taillées dans un marbre précieux longtemps considéré comme du porphyre, mais qui, après étude, s'avère être du rouge antique provenant du cap Tenare au sud de la Grèce¹⁶. C. D'Onofrio les situe chronologiquement à l'époque impériale¹⁷ sans plus de précision, A. Boureau dans l'Antiquité tardive¹⁸, mais les comparaisons stylistiques avancées par R. Cohon permettent de se rallier à une datation plus vraisemblable au II^e siècle¹⁹.

Ces sièges ont connu une histoire originale. Conservés au Latran, ils font leur apparition dans la cérémonie d'avènement des papes à partir de 1099 et jusqu'en 1513. Si l'on peut incontestablement les reconnaître comme les « sièges de porphyre » de l'*Ordo* de Benoît au XII^e siècle, ils sont désignés autrement dans les *Vitae* de Pascal II et d'Honorius II. Il s'agirait des sièges curules placés dans le palais pontifical du Latran lors de l'élection de 1099 et, en 1124, des sièges en forme de sigma. Ces différentes appellations ne sont point anecdotiques, mais révèlent au contraire l'importance symbolique qu'ils acquièrent dans le cérémonial de l'avènement pontifical alors que celui-ci tend à affirmer sa dimension impériale. C'est également au XII^e siècle qu'ils sont associés à la chapelle de Saint-Sylvestre dont ils marquent l'entrée. Le nouveau pontife s'y asseyait tour à tour pour recevoir, sur l'un un cordon auquel pendaient sept clés et sept sceaux, symboles des dons de l'Esprit-Saint qui doivent guider le nouvel élu dans l'exercice de son gouvernement, sur l'autre la fêrule, signe visible de sa possession et de sa domination sur le Latran²⁰. Cet emplace-

9. Les sièges ne proviennent pas forcément de très loin. Le secteur du Latran était occupé dans l'Antiquité par de très riches propriétés, certaines impériales (voir en dernier lieu P. Liverani, « L'area lateranense in età tardoantica e le origini del Patriarcato », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 116/1, 2004, p. 20-47). Les zones fouillées ont livré des sculptures tout à fait remarquables par leur qualité, qui ne détonnent pas avec celle de nos sièges. Nous pensons par exemple au buste de Marc Aurèle ou au torse impérial cuirassé en porphyre (*ibid.*, p. 32 et 40). Le quartier a révélé, sous le baptistère paléochrétien, des thermes publics de moyenne importance d'époque sévérienne, qui comprenaient des latrines à égout périphérique: G. Pellicioni, *Le nuove scoperte sulle origini del battistero Lateranense*, Cité du Vatican, 1973 (*Rendiconti della Pontificia Accademia romana di archeologia, Memorie*, XII, 1), p. 50-52 et 60.

10. F. de Clarac, *Musée de sculpture antique et moderne, ou description du Louvre*, Paris, 1841, II, p. 993.

11. W. Amelung, *op. cit.* (n. 4), p. 709; 0,845 m selon R. Cohon, *op. cit.* (n. 8), p. 100 n. 31; 0,925 m selon C. D'Onofrio, *La papessa Giovanna. Roma e papato tra storia e leggenda*, Rome, 1979, p. 145.

12. W. Amelung, *op. cit.* (n. 4), 1908, p. 709; W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischen Altertümer in Rom. I, Die Päpstlichen Sammlungen im Vatikan und Lateran*, Tübingen, 1963, p. 156.

13. Mesures prises sur la pièce originale.

14. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 145.

15. *Ibid.*

16. R. Gnoli, *Marmora romana*, Rome, 1971, p. 160. On remarquera que le siège du Louvre est restauré en partie basse.

17. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 142.

18. A. Boureau, *La papesse Jeanne*, Paris, 1988, p. 57.

19. R. Cohon, *op. cit.* (n. 8), p. 100-101.

20. Ph. Lauer, *op. cit.* (n. 7), p. 157; A. Paravicini Bagliani, *Le corps du pape*, Paris, 1997, p. 57-58. Ce rituel pourrait s'ap-



Fig. 3 – Représentation de l'épisode de la palpation des testicules lors de la cérémonie d'intronisation des papes (d'après L. Banck, *op. cit.* [n. 24]).

ment privilégié au sein de la sphère privée du Latran leur confère une dimension apostolique par la référence à Pierre et à Paul auxquels est associé le pape Sylvestre²¹. Ces trônes permettaient également, selon une légende répandue à partir de 1250, de vérifier la virilité des papes, le diacre chargé de cette tâche prononçant la phrase rituelle « *Habet duos testiculos et bene pendentes* »²². Cette tradition, entretenue par l'Église elle-même, est associée dès 1295 par Geoffroy de Courlon à la légende de la papesse Jeanne²³, cette femme qui serait montée sur le trône de saint Pierre entre 855 et 857 en se faisant passer pour un homme. Le subterfuge n'aurait été découvert que lorsqu'elle accoucha en public lors d'une cérémonie. La première représentation de cette scène semble apparaître sur une gravure des *Lectiones memorabiles* de J. Wolf en 1600. Si sa légende ne fait pas référence aux deux sièges, celle de la seconde édition de *Roma triumphans* de Banck²⁴, évoque comme lieu de palpation la « *sedes marmorea Pontificis in Basilica lateranensi* » (fig. 3). La représentation du trône diffère des deux sièges antiques : la partie inférieure est étonnamment fermée et ornée d'une figure de chérubin, évocation subtile de leur mystérieuse nature sexuée.

Il est étonnant que les sources médiévales ne mentionnent pas avant le XII^e siècle, la perforation

parenter au cérémonial de la cour byzantine (I. Herklotz, « *Sepulcra* » e « *monumenta* » del Medioevo: studi sull'arte sepolcrale in Italia, Naples, 2001, p. 161-162). L'important n'était alors pas le trou du siège, mais leur gemellité, leur assise étroite, les volutes en S inversés des supports qui rappelaient l'X des sièges des consuls et des préteurs (A. Boureau, *op. cit.* [n. 18], p. 64-65), et ce dans un souci d'*imitatio imperii* (A. Paravicini Bagliani, *op. cit.*, p. 63)

21. J. Deer, *Dynastic Porphyry Tombs in Sicily*, Cambridge, 1959, p. 143.

22. A. Boureau, *op. cit.* (n. 18), p. 16.

23. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 57-58.

24. L. Banck, *Roma Triumphans seu actio inaugurationum et coronationum Pontificum Romanorum et in specie Innocentii X P.M brevis description*, Francfort, 2^e éd., 1656.

des «*sedes porphyricae*» alors qu'un autre siège antique est désigné comme «*sedes stercorata*»²⁵. Selon F. Gandolfo, le siège aurait été volontairement mutilé pour lui conférer les apparences de sa fonction²⁶. Placé devant le porche de la basilique du Latran, il est mentionné par les sources à partir du milieu du XII^e siècle. A. Boureau le rapproche du passage du premier livre de Samuel²⁷ dans lequel il est dit que Dieu « retire de la poussière le faible, du fumier il relève le pauvre, pour le faire asseoir avec les princes et lui assigner un siège d'honneur », sans que les textes médiévaux induisent une telle lecture.

2. Le siège du Mont Cassin

Le siège (fig. 4) est censé venir des thermes de Suoi à Castelforte²⁸. D'après les archives de l'abbaye, il aurait été apporté au Mont Cassin « à dos d'homme » en 1504 sous l'abbatiat d'Eusebio Fontana da Modena²⁹. De couleur rouge, il pourrait être sculpté dans un matériau proche de celui choisi pour les deux pièces citées précédemment : les mêmes termes, porphyre et rouge antique, sont utilisés dans les anciennes descriptions³⁰. Cette parenté se trouve également dans la forme du siège. En effet, il présente un dossier haut, enveloppant, terminé par des accoudoirs dont l'échancrure est ici simple et non dédoublée. La tablette, percée d'une même ouverture circulaire prolongée par une saignée, repose sur des pattes léonines. Toutefois, ce motif quelque peu dissemblable, est ici dédoublé ; il orne les pieds arrière du siège. La forme du socle diffère puisqu'il est percé d'une ouverture en « U » renversé. Le peu d'ornements stylistiques rend plus délicate la datation de cet exemplaire³¹. Les plaques latérales ne comportent en effet, dans la partie supérieure, qu'un simple motif géométrique constitué de lignes verticales parallèles.

3. Le siège du British Museum

La documentation concernant ce siège est moins abondante³². La pièce (fig. 5) aurait été retrouvée dans les thermes de Caracalla à Rome, dans la parcelle appartenant alors aux Jésuites, et aurait été ramenée en Angleterre par le financier J. Lyde Brown³³ dont la collection fut rachetée à la fin du XVIII^e siècle par le collectionneur Charles Townley. Elle est moins décorée que les précédentes, mais sa forme est tout aussi enveloppante. Taillée dans un bloc de Pavonazzo, sa hauteur est de 0,749 m. Ses parois latérales sont ornées chacune d'une roue. Le siège est percé d'une ouverture

25. Cette troisième chaise, datée des années 20–10 av. J.-C. (R. Cohon, *op. cit.* [n. 8], p. 99), est toujours visible dans la basilique du Latran (F. Gandolfo, « Simbolismo antiquario e potere papale », *Studi romani*, XXIX, 1981, pl. III). Le manuscrit des *ordines* conservé à Londres la compare avec les deux autres trônes étudiés ici (A. Paravicini Bagliani, *op. cit.* [n. 20], p. 61–62).

26. F. Gandolfo, *op. cit.* (n. 25), p. 14.

27. 1 Samuel 2, 8

28. Ch. Dubois, *Pouzzoles antique (histoire et topographie)*, Paris, 1907 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 98), p. 314 n. 5. Cette provenance est également indiquée par G.Q. Giglioli, « Note archeologica sul Latium Novum », *Ausonia*, VI, 1911, p. 54, alors que D.P. Guillaume, *Descrizione storica e artistica di Monte Cassino*, Mont Cassin, 1879, p. 242, ne mentionne que l'embouchure

du Garigliano. Le siège ne semble pas inventorié.

29. *Ibid.*, p. 242.

30. Rouge antique pour D.P. Guillaume, *op. cit.* (n. 28), p. 241, et porphyre chez A.J. Rusconi, *Monte Cassino*, Bergamo, 1929 (Italia artistica, 100), p. 116.

31. D.P. Guillaume attribue la pièce à l'époque augustéenne.

32. A.H. Smith, *A Catalogue of Sculpture in the Department of Greek and Roman Antiquities of the British Museum*, t. III, Londres, 1904, p. 403. Inv. 2517.

33. Le collectionneur a principalement commercé avec Jenkins (A. Michaelis, *Ancient Marbles in Great Britain*, Cambridge, 1882). Aussi faut-il peut-être envisager pour notre œuvre une provenance italienne. Selon C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 181, elle serait originaire de Rome.

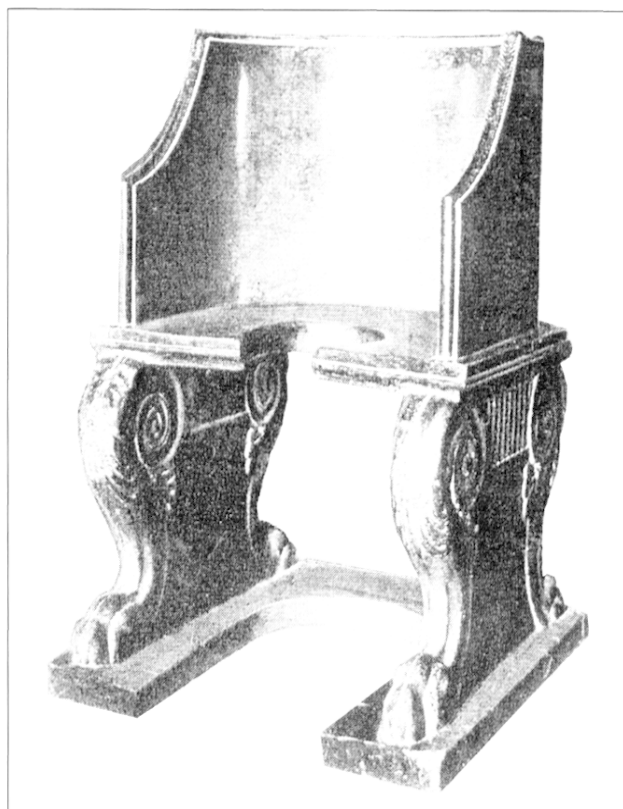


Fig. 4 - Le siège de latrines conservé au Mont Cassin (d'après A.J. Rusconi, *op. cit.* [n. 30], p. 109).

Illustration non autorisée à la diffusion

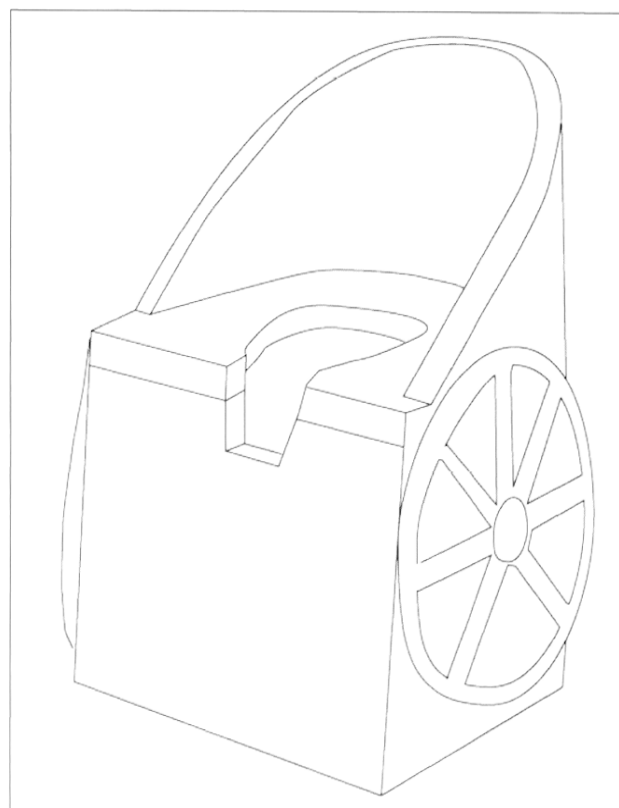


Fig. 5 - Le siège de latrines conservé au British Museum (cl. British Museum).

Fig. 6 - Proposition de restitution du siège de latrines conservé au British Museum.

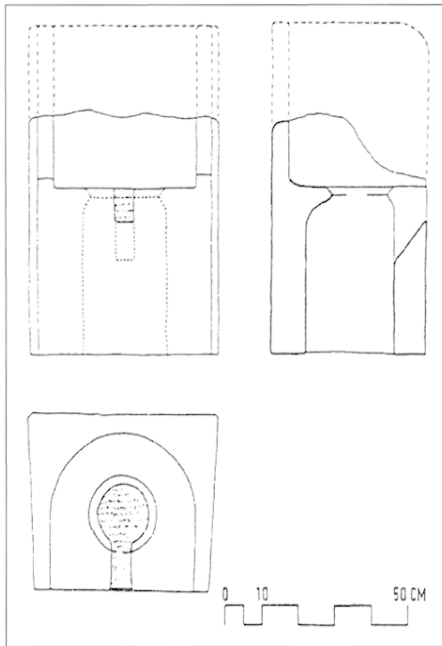


Fig. 7 - Dougga: Maison de la Gorgone à Dougga, relevé schématique d'un siège de latrines (d'après M. Grassnick, « Gestalt und Konstruktion des Abortes im römischen Privathaus », *Gesundheits-Ingenieur. Haustechnik, Bauphysik, Umwelttechnik*, 103, 1, 1982, p. 1-10).



Fig. 8 - Dougga: vue générale du premier siège de latrines retrouvé dans la Maison de la Gorgone (cl. A. Bouet).

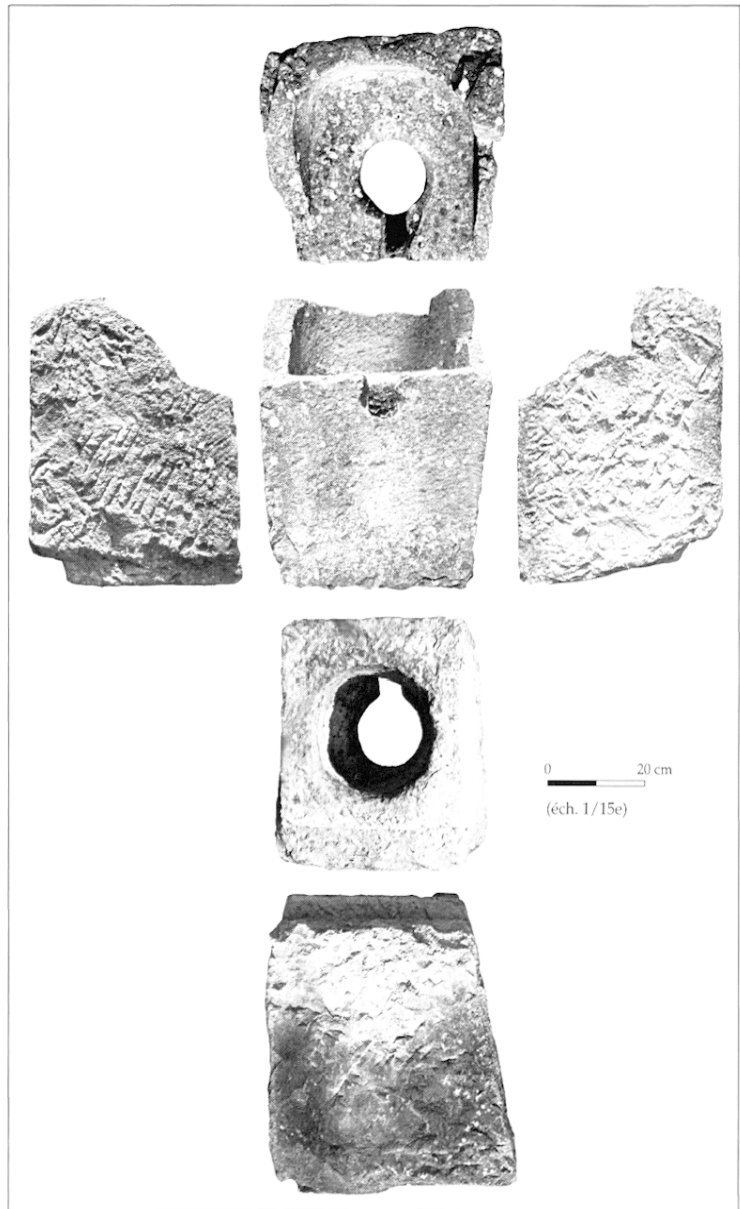


Fig. 9 - Dougga: premier siège de latrines retrouvé dans la Maison de la Gorgone (cl. A. Bouet).

circulaire de 0,185 m³⁴ prolongée par une saignée horizontale qui se continue actuellement sur toute la hauteur de la plaque avant. C. D'Onofrio estime que cette dernière est un ajout postérieur qui a entraîné un changement de fonction, non défini, de l'objet. Un simple examen visuel montre que celle-ci a été restaurée dans sa partie centrale où se situe la saignée; il est probable que cette dernière ne descendait pas à l'origine jusqu'au sol mais se limitait à la partie supérieure, à l'instar de ce qui est visible sur toutes les banquettes de latrines (fig. 6)³⁵.

La présence de deux roues latérales suscite un certain nombre de remarques. La première consiste à y voir des représentations symboliques³⁶. La roue est l'attribut de Fortuna³⁷ qui est parfois honorée dans les lieux d'aisance. Dans quatre latrines de Pompéi, on en retrouve une représentation³⁸ placée là pour des raisons apotropaïques – essentiellement chasser l'odeur nauséabonde³⁹ – à moins qu'il ne s'agisse d'invoquer le secours de la divinité⁴⁰. Dans les latrines de la caserne des vigiles⁴¹ d'Ostie, une petite niche à fronton disposée en hauteur dans la paroi ouest devait accueillir une statue en marbre ou en terre cuite⁴² de *Sancta Fortuna*, comme l'indique une inscription⁴³. Dans la salle a été retrouvé un autel de marbre portant une dédicace⁴⁴ faite à la même divinité par C. Valerius Myron, *beneficiarius* du préfet des vigiles⁴⁵, qui témoigne qu'elle n'avait pas été placée là uniquement pour son aspect esthétique. Elle vient confirmer les dires sarcastiques de Clément d'Alexandrie⁴⁶ qui, à la fin du II^e siècle apr. J.-C. ou au début du siècle suivant, fustige les Romains d'avoir donné à Fortuna un temple digne d'elle, les latrines⁴⁷. Le siège du British Museum pourrait donc s'inscrire dans cette série d'allusions symboliques à la divinité. Une autre hypothèse consiste à reconnaître dans le siège de Londres la représentation dans la pierre d'un élément en matériau plus léger. Les roues correspondraient alors à de vraies roues, permettant un déplacement plus aisé de la chaise. On serait donc en présence d'un siège mobile de latrines. L'utilisateur aurait alors un faux air de Tripolème assis sur sa charette⁴⁸ ! C'est cette dernière hypothèse purement fonctionnelle qui a notre préférence.

4. Le siège de la Maison de la Gorgone à Dougga (Tunisie)

La Maison de la Gorgone⁴⁹ n'a été que partiellement dégagée. Elle a livré toutefois deux sièges

34. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 181.

35. Ces saignées ont des formes variables, rectilignes, trapézoïdales ou terminées par une ouverture circulaire identique à la lunette (R. Neudecker, *Die Pracht der Latrine. Zum Wandel öffentlicher Bedürfnisanstalten in der kaiserzeitlichen Stadt*, Munich, 1994 [Studien zur antiken Stadt, 1], p. 50).

36. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 181, y voit le symbole de l'année, de la vie et de la fortune, auspice heureux pour un siège obstétrique.

37. J. Champeaux, *Fortuna, Le culte de la Fortune dans le monde romain. II, Les transformations de Fortuna sous la République*, Rome, 1987 (Collection de l'École française de Rome, 64), p. 48.

38. G.C.M. Jansen, « Paintings in Roman Toilets », dans *Functional and Spatial Analysis of Wall Painting*, E.M. Moormann éd. (actes du 5^e Congrès international sur la peinture murale antique, Amsterdam, 8-12 septembre 1992), Leyde, 1993 (*Bulletin antieke Beschaving*, 3), p. 29.

39. Th. Fröhlich, *Lararien- und Fassadenbilder in den Vesuvstädten: Untersuchungen zur "volkstümlichen" pompejanischen Malerei*, Mayence, 1991, p. 40, 59.

40. R. Neudecker, *op. cit.* (n. 35), p. 55.

41. II V, 1.

42. R. Meiggs, *Roman Ostia*, Oxford, 1960, p. 305-306.

43. *CIL*, XIV, 4282.

44. *CIL*, XIV, 4281.

45. J. Carcopino, « Les récentes fouilles d'Ostie (1907-1911) », *Journal des Savants*, 1911, p. 456-457; R. Sablayrolles, *Liber-tinus miles. Les cohortes des vigiles*, Rome, 1996 (Collection de l'École française de Rome, 224), p. 671.

46. *Le Protreptique*, IV, 51, 1.

47. Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, II, 22) précisait déjà que Fortuna était invoquée en tout lieu et à toute heure.

48. *LIMC*, VIII-1 s.v. Tripolemos, p. 56-68 et fig. 53 à 63.

49. Sur cette maison en général, voir Cl. Poinssot, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958, p. 56-57.

taillés dans des blocs monolithes (fig. 7). Ils sont très proches par leurs dimensions, mais présentent quelques différences⁵⁰.

Le premier siège est conservé sur une hauteur de 0,560 m (fig. 8-9); sa face avant suit une forme légèrement trapézoïdale, terminée à sa base par une feuillure haute de 0,050 m, profonde de 0,040 m, visible sur deux côtés; elle permettait l'encastrement du siège dans une dalle percée d'une ouverture quadrangulaire de 0,380 m sur 0,400 m. La banquette se trouve à 0,330 m au-dessus de la feuillure. Elle est percée d'une lunette au bord chanfreiné, prolongé d'une saignée large de 0,050 m qui fait retour sur la face avant. La lunette communique avec un conduit circulaire d'un diamètre de 0,240 m qui traverse l'intégralité du bloc. Le dossier est très enveloppant; il n'est conservé que sur une hauteur de 0,180 m. La conduite est décentrée par rapport à la lunette. Il est probable qu'un mauvais calcul lors de son percement a entraîné cette maladresse, obligeant également à adapter la feuillure de la base. Seule la face avant est finement taillée; les autres ne sont qu'équarries et présentent encore de nombreuses traces d'outils.

Le second siège (fig. 10-11) est conservé sur une hauteur semblable à celle du premier, ses dimensions et caractéristiques techniques sont strictement identiques. La seule différence réside dans l'emplacement du conduit vertical qui est centré par rapport à la lunette. La feuillure d'encastrement de la base est également mieux disposée; elle est large de 0,030 m sur les côtés, de 0,080 m à l'arrière. La dalle dans laquelle elle venait s'encaster avait une ouverture de 0,375 m sur 0,370 m.

5. D'autres sièges ?

A. Rich⁵¹ décrit un siège dont il fournit une gravure qui ne peut s'apparenter aux exemples du Louvre et du Vatican (fig. 12). Le dossier, bien que tout aussi enveloppant, est bas et muni, à chacune de ses extrémités, d'une échancrure. Les faces latérales des deux pieds sont ornées de palmettes. L'ouverture circulaire est prolongée par une saignée et le siège ne comporte pas de plaque avant. L'auteur évoque comme origine les thermes d'Antonin, qui est l'appellation ancienne des thermes de Caracalla. Le bâtiment en aurait comporté seize cents. Ces assertions résultent de la lecture d'un texte d'Olympiodore de Thèbes⁵²; le lieu de provenance est assurément faussé par cette source, aussi est-il impossible de suivre ce cheminement intellectuel.

B. LA FONCTION DES SIÈGES

Ces sièges n'ont cessé d'intriguer et plusieurs hypothèses ont été émises quant à leur fonction.

1. Des sièges de bain ?

Les sièges percés ont pendant longtemps été interprétés comme des sièges de bain⁵³, *sellae bal-*

50. Nous remercions A. Ben Abed et J.-Cl. Golvin qui, dans le cadre d'une mission du projet « Dougga et sa région », nous ont accordé toutes les facilités pour examiner ces blocs.

51. A. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, Paris, 1861, p. 575.

52. Voir ci-dessous.

53. Nous ne ferons que mentionner l'hypothèse émise par R. Cagnat, G. Goyau, *Lexique des antiquités romaines*, Paris, 1895, p. 264, selon laquelle les pièces étudiées ici étaient des sièges d'honneur destinés au maître de la maison, sur lequel s'asseyait le *patronus* quand il recevait ses clients pour leur donner des conseils. Cette interprétation n'a pas connu un vif succès et n'a jamais été reprise.



Fig. 10 - Dougga: vue générale du second siège de latrines retrouvé dans la Maison de la Gorgone (cl. A. Bouet).

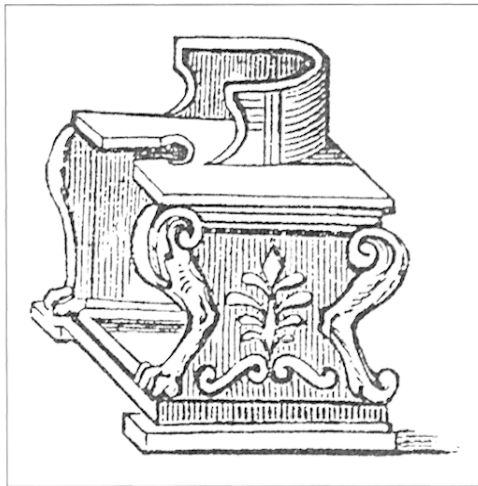


Fig. 12 - Un siège de latrines provenant de Rome (d'après A. Rich, *op. cit.*).

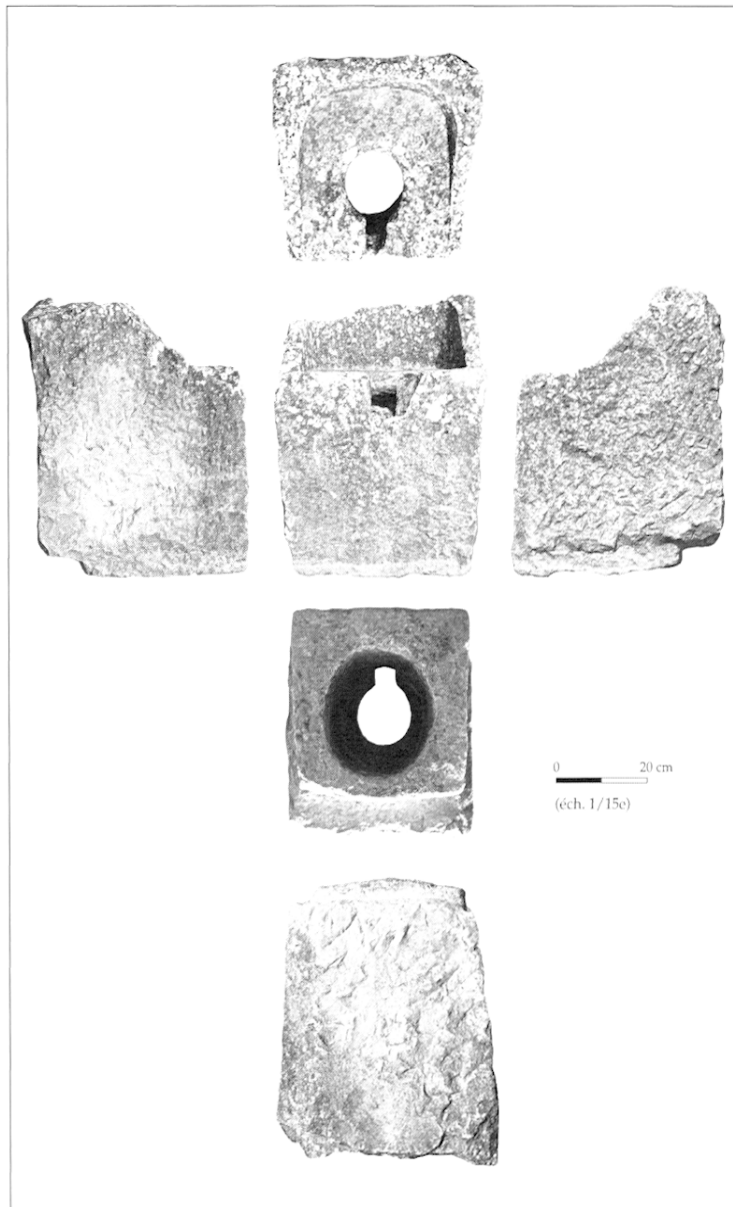


Fig. 11 - Dougga: second siège de latrines retrouvé dans la Maison de la Gorgone (cl. A. Bouet).

*nearis*⁵⁴, certains auteurs avançant l'idée qu'ils puissent servir, grâce au trou circulaire, à prendre des bains de vapeur⁵⁵, d'autres que l'ouverture circulaire servait à évacuer l'eau répandue sur le corps du baigneur ou à l'introduction d'un jet de vapeur⁵⁶. On retrouve le même type d'approche lorsqu'il est question de banquettes collectives pour des latrines à égout périphérique. Les lieux d'aisance du *macellum* de Pouzzoles – bâtiment interprété aux XVIII^e et XIX^e siècles comme un temple de Sérapis – étaient considérées comme des salles de bains de vapeur; de l'eau chaude aurait circulé dans le canal périphérique et la vapeur se serait échappée par les trous des sièges sur lesquels étaient assis les malades⁵⁷. Il faut attendre la seconde moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle pour que Ch. Dubois⁵⁸, à la suite de A. Michaelis⁵⁹, donne sa véritable fonction au lieu. Cette idée, la plus anciennement émise, découle de l'incapacité des premiers chercheurs confrontés à ces structures à reconnaître dans des éléments bien souvent remarquables une fonction aussi triviale.

Le texte de Sidoine Apollinaire décrivant les bains de sa *villa* d'Avitacus a également été mis à contribution pour étayer cette hypothèse. L'auteur y mentionne une salle froide (*cella frigidaria*), qui a « la forme d'un carré parfait, aux dimensions si bien adaptées qu'elle peut recevoir autant de sièges (*sellae*) que la baignoire semi-circulaire (*sigma*) reçoit habituellement de personnes »⁶⁰. Le terme *sellae* ne doit pas être pris ici au sens propre mais au sens figuré, comme une indication spatiale classique⁶¹, Sidoine affirmant seulement que la taille de la salle est en rapport avec celle du bassin froid semi-circulaire qui y est aménagé à l'intérieur, ce qui apparaît tout à fait logique⁶². Seul le texte d'Olympiodore de Thèbes⁶³ évoquant les thermes de Caracalla concerne des sièges de marbre placés au sein de cet établissement. Hélas, le passage est trop concis pour que l'on puisse proposer une éventuelle fonction. Le chiffre de mille six cents, considérable, correspond probablement au nombre de personnes pouvant fréquenter en même temps l'édifice⁶⁴. Même si l'on considère dans les deux cas que le terme correspond effectivement à des sièges, aucun indice ne permet de déduire qu'ils étaient percés. Ce n'est pas le cas d'un passage de Cassiodore qui évoque des sièges de thermes percés destinés à cet usage⁶⁵. Cependant, ce texte, tardif, apparaît isolé au sien du corpus; aussi doit-on en nuancer la portée.

54. A.H. Smith, *op. cit.* (n. 32), p. 403; *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, Munich, IV A1 s.v. Stuhl, p. 403; H. Blümner, *Die römischen Privaltaltümer*, Munich, 1911, p. 426, n. 4; J. Deer, *op. cit.* (n. 21), p. 144 et W. Helbig, *op. cit.* (n. 12), p. 156, mentionnent également l'hypothèse de sièges de latrines; R. Cohon, *op. cit.* (n. 8), p. 100; M. Maccarrone, *Roma ecclesia cathedra Petri*, Rome, 1991 (Italia sacra, Studi e documenti di storia ecclesiastica, 48), p. 1319. Une *sella balnearis* aurait également été découverte au 14 de la rue Juba à Alger (Algérie), mais vérification faite, il s'agit d'un « trône », le siège n'étant pas percé: A. Berbrugger, *Icosinum, Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, Alger, 1845, p. 26 et fig. A.

55. F. de Clarac, *op. cit.* (n. 10), II, p. 993.

56. A. Rich, *op. cit.* (n. 51), 1861, p. 575; Ch. Daremberg et Edm. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919, t. I, p. 662-663.

57. A. De Iorio, *Ricerche sul tempio di Serapide in Pozzuoli*, Rome, 1820, p. 15.

58. Ch. Dubois, *op. cit.* (n. 28), p. 311 et 314.

59. A. Michaelis, « Baulesches aus Pompeji, Destrictarium oder Latrina », *Archäologischer Anzeiger*, 143-144, 1860, col. 117-118.

60. *Lettres* II, 2, 5; trad. de A. Loyen aux Belles-Lettres.

61. Ne parle-t-on pas de sièges, de places au théâtre, à l'hippodrome? Par contre, le terme καθέδρα employé par Théodoret de Cyr (*Histoire ecclésiastique*, 1, 14, 8) désigne ainsi que l'indique le contexte, des sièges de latrines.

62. M.-Th. Cam, « Sidoine Apollinaire, lecteur de Vitruve », *Latomus*, LXII, 2003, p. 148.

63. *Historikoi logoi*, 43.

64. L. Lombardi et A. Corazza, *Le terme di Caracalla*, Rome, 1995, p. 57-58.

65. *Variae*, II, 39, 8: « hinc desuper sella composita, quae humanis necessitatibus in apsidis speciem perforatur... »

2. Des sièges obstétricaux ?

C. D'Onofrio en propose une autre utilisation, celle de chaises obstétricaux⁶⁶. Leur fonction aurait été connue par l'Église médiévale; elles auraient été utilisées à dessein lors des cérémonies d'intronisation des papes pour illustrer le concept de *Mater Ecclesia*, Église Mère⁶⁷. L'auteur appuie sa démonstration sur deux éléments dont la plaque funéraire de la sage-femme Scribonia provenant d'Ostie représentant une scène d'accouchement⁶⁸. Le siège obstétrique, si l'on retient cette lecture, y présente un dossier bas. On ne peut en tirer aucun autre enseignement car la tablette qui supporte la parturiente n'est pas visible. Plus précise est la description que fait Soranos d'Éphèse⁶⁹, dans la première moitié du II^e siècle, d'un tel siège. Et contrairement à l'affirmation de C. D'Onofrio, les différences sont grandes entre les données textuelles et les objets étudiés ici. L'ouverture en forme de demi-lune, de taille moyenne, ne peut absolument pas être comparée avec l'ouverture circulaire de notre siège, comme le dossier incliné du texte qui s'oppose au dossier haut, droit et enveloppant, limitant grandement toute possibilité de mouvement⁷⁰. On peut même dire que nos objets sont en opposition avec les dires de l'auteur grec lorsque celui-ci affirme que l'ouverture en forme de demi-lune ne doit pas être trop étroite, afin que la vulve ne soit pas comprimée, ce qui rend la délivrance plus difficile. La description de Soranos trouve en revanche des attestations strictement identiques dans les sièges obstétricaux traditionnels en usage jusqu'au milieu du XIX^e siècle⁷¹. Un certain nombre d'entre eux provenant d'Alsace se caractérise par une ouverture en fer à cheval. On y retrouve même les deux solides poignées qui se dressaient perpendiculairement à l'accoudeur à son extrémité et qui permettaient à la future mère de s'agripper, de cramponner ou se raidir contre le dossier en cas de douleur⁷². Il s'agit « sur les côtés des pièces rapportées en forme de pi, afin que les mains puissent prendre appui sur elles au cours des efforts » évoquées par Soranos. La future maman serait bien inspirée de ne pas accoucher en suivant les préceptes de D'Onofrio sous peine d'être confrontée à de dangereuses complications! L'hypothèse de sièges obstétricaux doit donc être écartée.

3. Des sièges de latrines

L'hypothèse d'un siège de latrines a été ponctuellement évoquée par W. Amelung⁷³ pour l'objet

66. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 162; hypothèse déjà évoquée en 1690 par le médecin danois Olaus Borrichius et reprise après D'Onofrio dans: F. Gandolfo, *op. cit.* (n. 25), p. 12; M. Maccarrone, *op. cit.* (n. 54), p. 1319; et P. Liverani, art. cit. (n. 6), p. 110. Le raisonnement de D'Onofrio s'établit sur le décentrement de l'ouverture circulaire des sièges ainsi que sur la lecture des sources médiévales indiquant qu'au Latran le futur pape ne s'y asseyait pas mais s'y étendait. Ces sièges proviendraient selon lui (p. 161) du palais impérial et auraient servi à l'accouchement des impératrices.

67. Ce concept est qualifié par M. Maccarrone, *op. cit.* (n. 54), p. 1320, de *monstrum theologicum* pour la mentalité médiévale.

68. C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 166. On retrouvera ces deux éléments décrits dans D. Gourevitch, « L'accouchement », dans *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*, D. Gourevitch, A. Moirin et N. Rouquet dir.

(catalogue de l'exposition au Muséum d'histoire naturelle, Bourges, 6 novembre 2003–28 mars 2004), Bourges, 2003, p. 60–61.

69. *Maladies des femmes*, II, 1.

70. Sur l'accouchement, voir V. French, « Midwives and Maternity Care in the Roman World », *Helios*, 13-2, 1986, p. 69–84.

71. Ces sièges sont connus par la gravure dès le XVI^e siècle: C. D'Onofrio, *op. cit.* (n. 11), p. 176–177. Recommandés par des médecins germaniques, ils se distinguent des exemples alsaciens par l'absence d'accoudeurs remplacés par des poignées fixées sur le rebord de la tablette inférieure.

72. G. Klein, « Les chaises obstétricales, un meuble communautaire d'autrefois en Alsace », *Cahiers alsaciens d'archéologie et d'histoire*, 16, 1972, p. 191–204

73. W. Amelung, *op. cit.* (n. 4), 1908, p. 710.

du Vatican avant qu'il ne se rallie à l'idée des sièges de bain du fait de la découverte conservée à Londres censée provenir des thermes de Caracalla. J. Deer pense à un siège de bain ou de latrines⁷⁴. Cette dernière hypothèse a été réitérée plus récemment par R. Gnoli⁷⁵ et R. Neudecker⁷⁶. Il convient de s'y arrêter et de la considérer avec attention. Nous avons vu que les autres fonctions doivent être écartées. Or la physionomie du siège est en tout point semblable à celle que l'on retrouve dans les banquettes collectives des latrines, qu'elles soient en pierre ou en bois, à savoir une ouverture circulaire dont le diamètre peut varier de 0,150 m (bain-gymnase de Sardes) à 0,210 m (latrines du forum de Volubilis et grands thermes sud de Timgad), prolongée par une saignée horizontale permettant un meilleur positionnement de la verge et le passage de l'éponge servant à s'essuyer⁷⁷. Certains exemples considérés ici ne comportent pas de plaque avant; le dessous du siège est donc aisément accessible. Tel n'est pas le cas de ceux de Londres et de Dougga qui en possèdent une, creusée d'une saignée qui se prolonge sur toute sa hauteur pour le premier⁷⁸, d'une saignée haute de 0,050 m pour le second. On retrouve là les deux physionomies de banquette telles qu'elles ont été mises en évidence dans les latrines collectives. En effet, on considère généralement que les banquettes sont obligatoirement fermées vers l'avant. Or, l'existence dans certaines pièces de consoles moulurées supportant la pierre horizontale (thermes du forum de Saint-Bertrand-de-Comminges, thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal par exemple), prouve que certaines d'entre elles ne possèdent pas de plaque antérieure⁷⁹. On retrouve dans les sièges individuels la même différenciation que dans les banquettes collectives. La *sella pertusa* évoquée par Caton⁸⁰ n'en est également pas dotée car une bassine peut être placée directement au-dessous du siège.

Ces sièges individuels appartiennent à la série des trônes « with solid sides » définie par G.M.A. Richter⁸¹. Il s'agit d'éléments à destination officielle dont l'origine est grecque. Ils sont caractérisés par un haut dossier arrondi et enveloppant, reposant sur de solides supports ornés de pattes léonines ou de sphinges. On en retrouve des exemples à Sparte, à Athènes, à Éphèse, à Lixus (Maroc), à San Pietro in Vincolo à Rome⁸², ou des représentations sur des bas-reliefs. Il est étonnant que pour des sièges de latrines, remarquables par le matériau utilisé et la finesse du travail, le choix se soit porté sur un type de structure particulièrement imposant et monumental. De même, leur vocabulaire stylistique – les pieds en forme de pattes de lion et les ornements latéraux empruntés au règne végétal – les rapproche de pièces hellénistiques placées aux premiers rangs de théâtres. Seule la découpe de leur dossier les en distingue. Les pièces du British Museum et de Dougga se différencient toutefois des autres exemples par la présence d'un pied plein qui ne permet pas, comme cela a déjà été dit, d'accéder au-dessous de la tablette. Cette particularité les inscrit dans

74. J. Deer, *op. cit.* (n. 21), p. 144.

75. R. Gnoli, *op. cit.* (n. 16), p. 160.

76. R. Neudecker, *op. cit.* (n. 35), p. 60.

77. A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, II. 4. 2. L'ouverture circulaire située vers la partie avant de la banquette est également une autre caractéristique qui n'est donc pas l'apanage de sièges obstétriques contrairement à ce qu'avance C. D'Onofrio.

78. Cette saignée existe sur les banquettes collectives, mais elle n'est généralement pas aussi haute. Dans les latrines des thermes du nord de Cimiez à Nice, sa hauteur est de 0,180 m; cf. A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, II. 4. 2.

79. A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, II. 4. 1.

80. *De l'Agriculture*, 157, 11 (au sujet des fomentations faites avec de l'urine d'une personne qui a mangé beaucoup de choux): « Quand vous aurez fait bouillir l'urine dans une bassine, placez-la sous une *sella pertusa*; que la femme s'y assoie, couvrez-la et enveloppez-la de ses vêtements » (trad. de R. Goujard aux Belles-Lettres).

81. G.M.A. Richter, *The Furniture of the Greeks Etruscans and Romans*, Londres, 1966, p. 99-101.

82. Pièce datée des années 20-10 av. J.-C.: R. Cohon, *op. cit.* (n. 8).

la série dérivant des trônes étrusques, que certains auteurs appellent également cathèdres⁸³, dont on trouve des illustrations à l'époque impériale⁸⁴. Fabriqués bien souvent en osier, leur aspect est tout à fait moderne. Ils sont représentés sur un sarcophage du Vatican (II^e-III^e siècle), sur le bas-relief de la boutique d'un boucher (II^e-III^e siècle) à Dresde, sur un autre relief funéraire, à l'intérieur d'un sarcophage, à Simpelveld (Hollande), sur la stèle funéraire de deux époux à Metz⁸⁵ ou sur une scène d'école à Neumagen⁸⁶; on en compte également deux images dans une tombe près de Cologne. L'exemple le plus célèbre étant le relief de la femme à sa toilette de Neumagen aujourd'hui conservé au musée de Trêves, sans compter les exemples de Bretagne et ceux où prennent place des divinités nourricières sur des figurines en terre cuite⁸⁷. Ces sièges sont fabriqués dans un matériau léger qui ne leur confère pas l'aspect imposant des précédents⁸⁸. Dans le cas du British Museum, cette structure s'accorde parfaitement avec la présence de roues qui en fait un élément mobile et donc facilement maniable, ce qui confirme ainsi l'existence de sièges individuels de latrines transportables⁸⁹ (fig. 13).

Les sièges, par leur décor et leur forme, ne sont pas destinés à être appuyés à un mur; ils ne peuvent donc prendre place au-dessus de l'égout périphérique que l'on trouve dans les latrines collectives⁹⁰. Deux solutions doivent être envisagées selon la présence ou non de plaque avant. La première série, sans plaque avant, qui comporte d'ailleurs les pièces les plus luxueuses, donne à penser que les sièges n'étaient pas disposés au-dessus d'une quelconque cavité (égout ou fosse); la facilité d'accès à leur partie inférieure permettait d'y disposer un réceptacle (*lasanum*), à l'instar de l'exemple cité par Caton (fig. 14). Dans la seconde série, avec plaque avant (Londres, Dougga), les sièges sont, au contraire, obligatoirement posés sur une cavité⁹¹. Pour avoir étudié bon nombre de fosses, nous savons que les cuvelages, lorsqu'ils existent, sont de médiocre qualité; il n'y a jamais de système de couverture maçonnée susceptible de supporter le poids de ces objets. La solution la plus plausible nous semble celle de l'avaloir présent dans certaines pièces, généralement en position centrale⁹². Une illustration est fournie par la *villa* Saint-Michel de Lescar (Pyrénées-Atlantiques) (fig. 15). Une salle interprétée comme latrines, découverte en 1886, est accessible depuis le *frigidarium* des thermes aménagés dans la partie sud-ouest de la bâtisse. L'hypothèse repose sur la présence dans la salle d'un orifice en position centrale encadré d'une mosaïque aux

83. N. Blanc et Fr. Gury, « Techniques de vannerie d'après les reliefs gallo-romains », dans *Tissage, corderie, vannerie: approches archéologiques, ethnologiques, technologiques* (actes des 9^{es} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 20, 21, 22 octobre 1988), Juan-les-Pins, 1989, p. 195.

84. G.M.A. Richter, *op. cit.* (n. 81), p. 101.

85. *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre. Vestiges romains en Lorraine, au Luxembourg, dans la région de Trêves et en Sarre*, ouvrage collectif, Paris, 1983, p. 177.

86. *Ibid.*, p. 264.

87. Figurines retrouvées dans l'atelier de Toulon-sur-Allier, Allier (C. Bémont, M. Jeanlin et Chr. Labanier dir., *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, 1993 (Documents d'archéologie française, 38), p. 36); à Gueugnon/Le Vieux-Fresne, Allier (*ibid.*, p. 58 et 60); à Autun, Saône et Loire (*ibid.*, p. 64-65); à Montans, Tarn (*ibid.*, p. 92-93).

88. La ville d'Amerina en Ombrie était réputée pour la

fabrication de ses fauteuils en osier: N. Blanc et Fr. Gury, *op. cit.* (n. 83) p. 199.

89. Leur présence a été envisagée dans les édifices de spectacle où rien, ou si peu, était prévu pour satisfaire les besoins naturels des spectateurs: A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, III, 1.

90. Ils se distinguent de certaines banquettes monoplaces qui peuvent être richement décorées comme dans le palais impérial du Palatin dont les accoudoirs sont formés de deux consoles ornées: Ch. Daremberg et Edm. Saglio, *op. cit.* (n. 56), t. III, p. 988.

91. Dans les sièges de Dougga, le diamètre de 0,24 m du conduit situé sous la lunette ne permettrait pas la mise en place d'un *lasanum*.

92. Dans les deux exemples de Dougga, la présence d'une feuillure d'encastrement à la base des sièges ne laisse aucun doute sur la présence d'un avaloir.

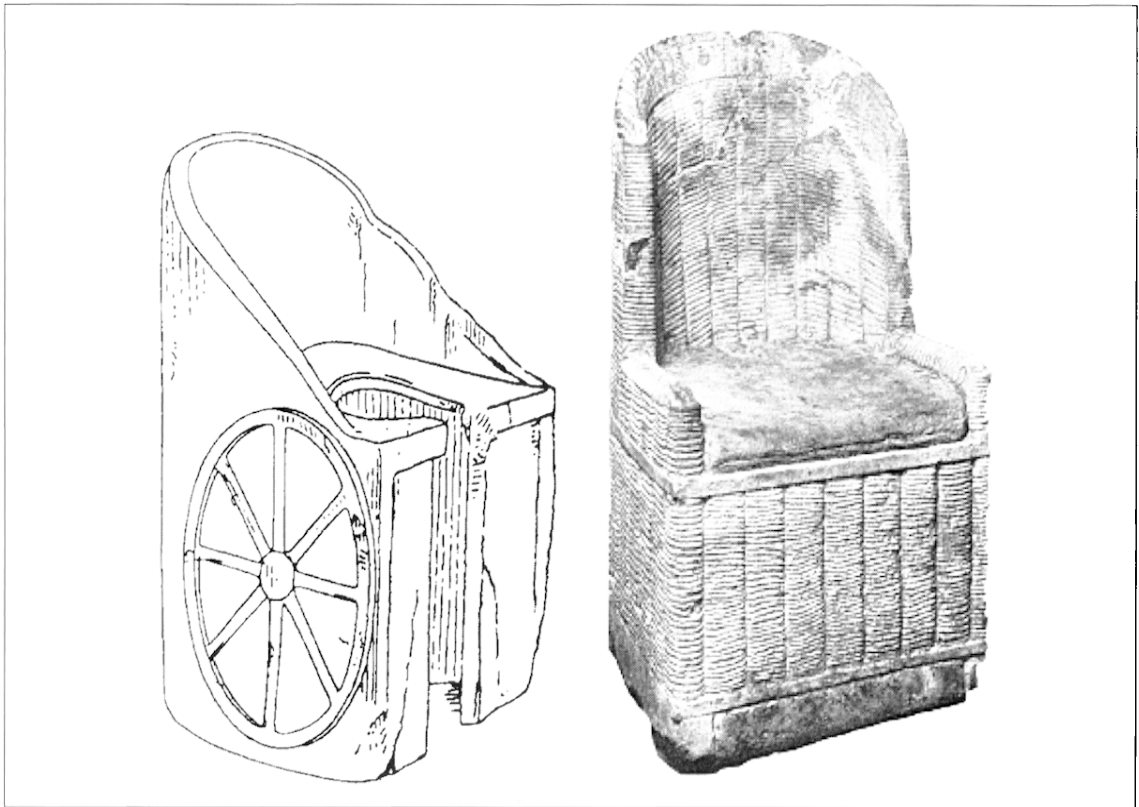


Fig. 13 – Comparaison entre le siège de latrines du British Museum (d'après A.H. Smith, *op. cit.* [n. 32], p. 403) et le trône de Cologne (d'après G.M.A. Richter, *op. cit.* [n. 81], fig. 507).

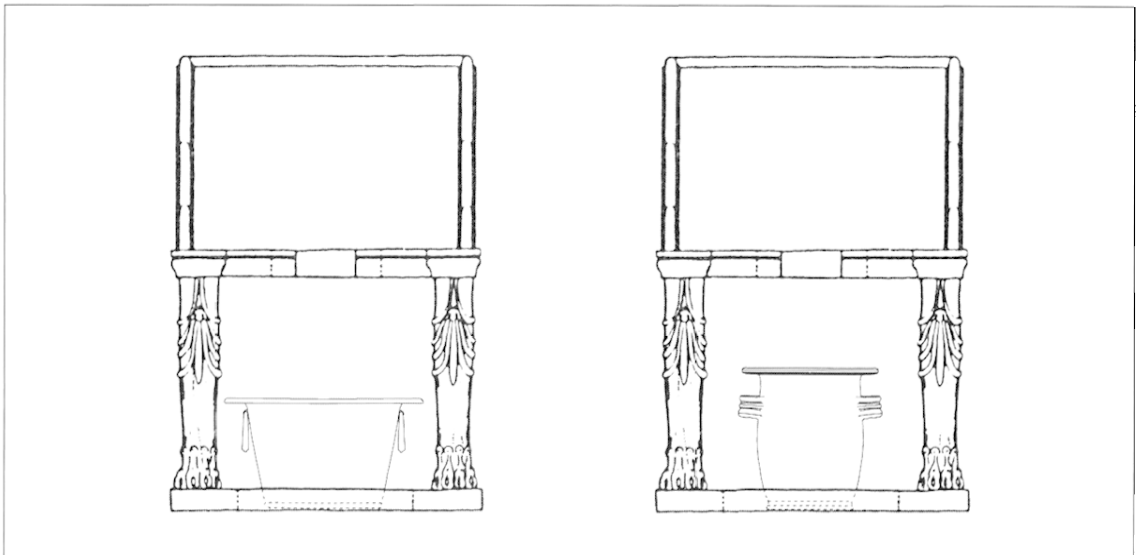


Fig. 14 – Restitution du *lasanum* sous le siège conservé au Louvre (d'après A. Trevor Hodge, *Roman Aqueducts and Waters Supply*, Londres, 1992). À gauche: *lasanum* en bronze provenant de Pompéi. À droite: *lasanum* en terre cuite provenant de Bordeaux.

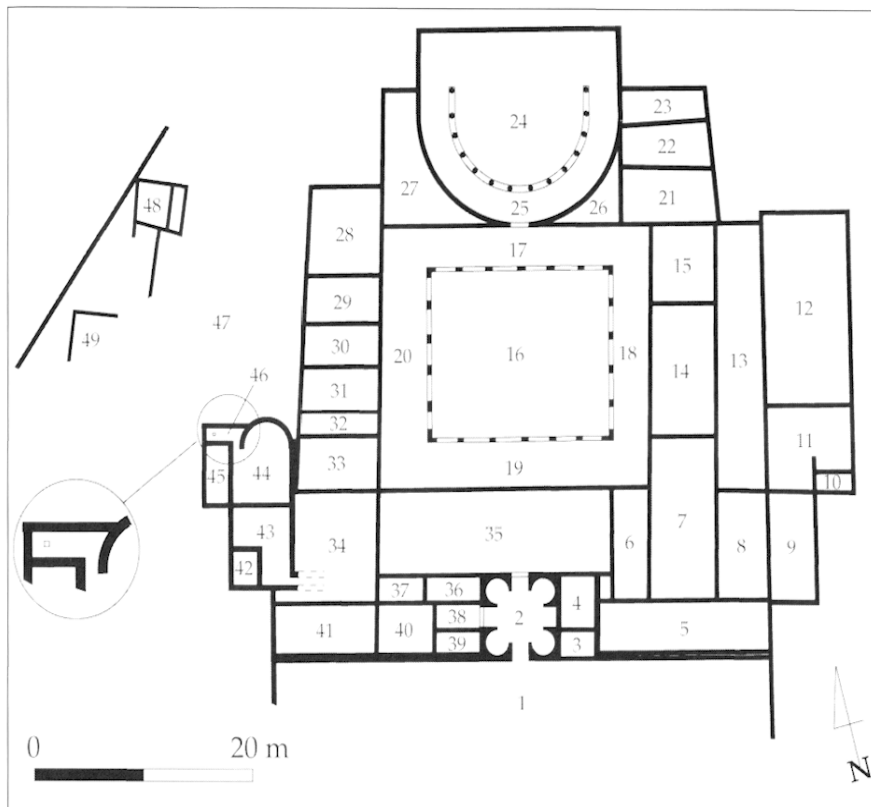


Fig. 15 – Emplacement de la pièce à avaloir dans la villa Saint-Michel à Lescar (d'après M. Bats, « La villa gallo-romaine Saint-Michel à Lescar [Benharum] », *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, VII, 1972, p. 46).

teintes fortement effacées. La position de l'ouverture au milieu de la salle nous avait fait exclure la banquette traditionnelle au profit d'une simple bouche d'évacuation des eaux usées⁹³. On peut se demander toutefois si cet orifice n'a pas pu recevoir un siège individuel. L'espace n'a pas de fonction thermique et sa disposition à côté du bain froid est similaire à bon nombre de petites latrines collectives⁹⁴. On serait donc là devant un phénomène poussé à l'extrême d'individualisation de la défécation.

C. LES SIÈGES DE LATRINES, SYMBOLE DE DIFFÉRENCIATION SOCIALE

Les sièges de latrines correspondent à une pratique individuelle de la défécation. Il a déjà été noté à plusieurs reprises qu'il existait un isolement et une intimité croissante dès lors que l'on s'élevait dans la hiérarchie sociale. Les résidences impériales, Palatin à Rome (fig. 16) ou *Villa Adriana* à Tivoli, en apportent les preuves, mais de nombreuses *villae* en fournissent également des exemples avec des latrines accessibles depuis l'intérieur de la zone thermique⁹⁵. Et ce qui est valable dans la société civile l'est également dans celle des militaires et dans les camps. On est alors en présence d'installations aménagées sur un avaloir, sur un égout périphérique ou, dans les camps, sur de simples fosses. Rien ne les distingue des autres aménagements si ce n'est leur taille. On peut

93. A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. II, notice [227].

94. *Ibid.*, t. I, III. 5. 2. 2.

95. *Ibid.*, t. I, III. 5. 2. 2.

aussi imaginer que la défécation se pratiquait à l'aide de sièges individuels qui laissent moins de vestiges que les banquettes percées. On doit la persistance des quelques éléments présentés ici à leur matériau particulièrement luxueux ainsi qu'à leur qualité stylistique. Il est évident que ces sièges individuels devaient être bien plus fréquents, mais probablement en bois, en osier ou en métal, et ils ont irrémédiablement disparu. Les sources textuelles n'en fournissent que de très rares attestations. Chez Caton, la chaise percée – *sella pertusa* – est réservée à un usage féminin⁹⁶. Il est plus souvent fait mention des *lasana*⁹⁷, les pots de chambres, qui peuvent être utilisés seuls ou sous un siège.

D. LES SIÈGES DE LATRINES ET LA THÉRAPEUTIQUE

Il est à noter que les lieux de découverte supposés des pièces les plus remarquables, sans plaque avant, se rapportent pour la plupart à des thermes publics, qu'il s'agisse d'édifices hygiéniques (thermes de Caracalla à Rome) ou thérapeutiques (Suio à Castelforte). Les latrines sont très fréquemment en relation avec les bains⁹⁸, car elles utilisent pour le nettoyage de leur égout les eaux provenant de la vidange des bassins, chauds ou froids; et il s'agit toujours de pièces à égout périphérique, où les sièges considérés ne peuvent pas s'adapter à ce type

d'aménagement. D'autre part, aussi étrange que cela puisse paraître, les latrines des thermes de Caracalla, auxquelles sont attribuées la pièce du British Museum et celle mentionnée par A. Rich, n'ont pas été identifiées⁹⁹; dans les thermes de Castelforte, pourtant amplement dégagés, aucune

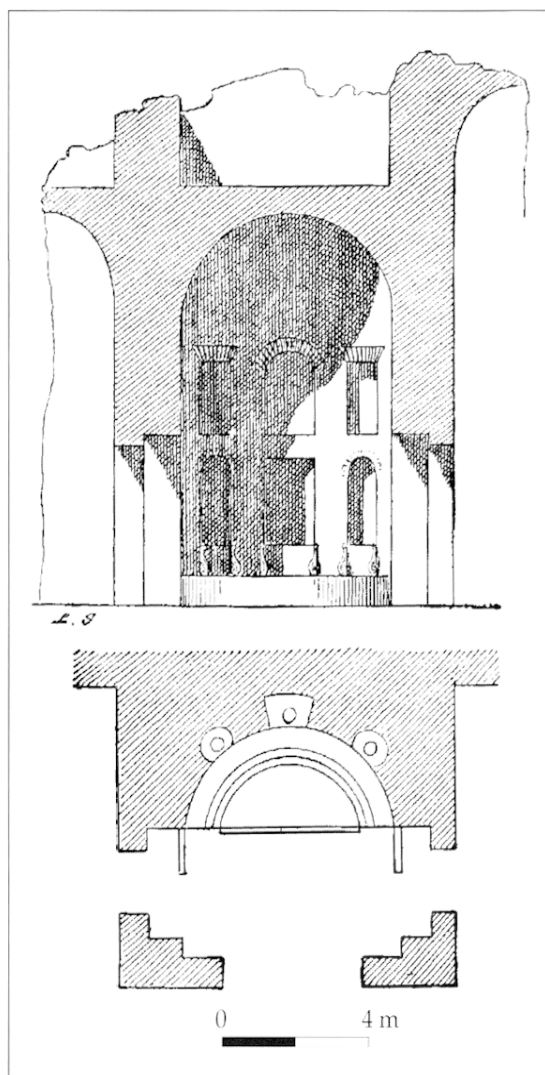


Fig. 16 – Plan des latrines de la *Domus Augustana* à Rome, échelle approximative (d'après Ch. Daremberg et Edm. Saglio, *op. cit.* [n. 56], t. III, p. 988).

96. *De l'Agriculture*, 157, 11. Voir note 80.

97. A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, I. 3. 3.

98. *Ibid.*, t. I, II. 6. 2. 4. et III. 1.

99. Les latrines des thermes impériaux de Rome sont très mal connues. Dans les thermes de Dioclétien, l'hypothèse a été émise qu'une des exèdres semi-circulaires de l'enceinte ait eu cette fonction, mais la possibilité d'un *auditorium* n'est également pas exclue: G.B. Tagliamonte, *Terme di Diocleziano con le sculture dell'aula ottagonale*, Rome, 1998,

p. 34. Dans les thermes de Trajan, les fragments 10r et 12 de la *Forma Urbis* représentent une ligne ondulée parallèle au mur courbe d'une exèdre qui pourrait correspondre à un égout: R. Neudecker, *op. cit.* (n. 35), p. 100. Par comparaison avec les thermes de Dioclétien, l'hypothèse a été émise que les latrines des thermes de Caracalla se trouvaient dans une des exèdres de l'enceinte périphérique: L. Lombardi et A. Corazza, *op. cit.* (n. 64), p. 139.

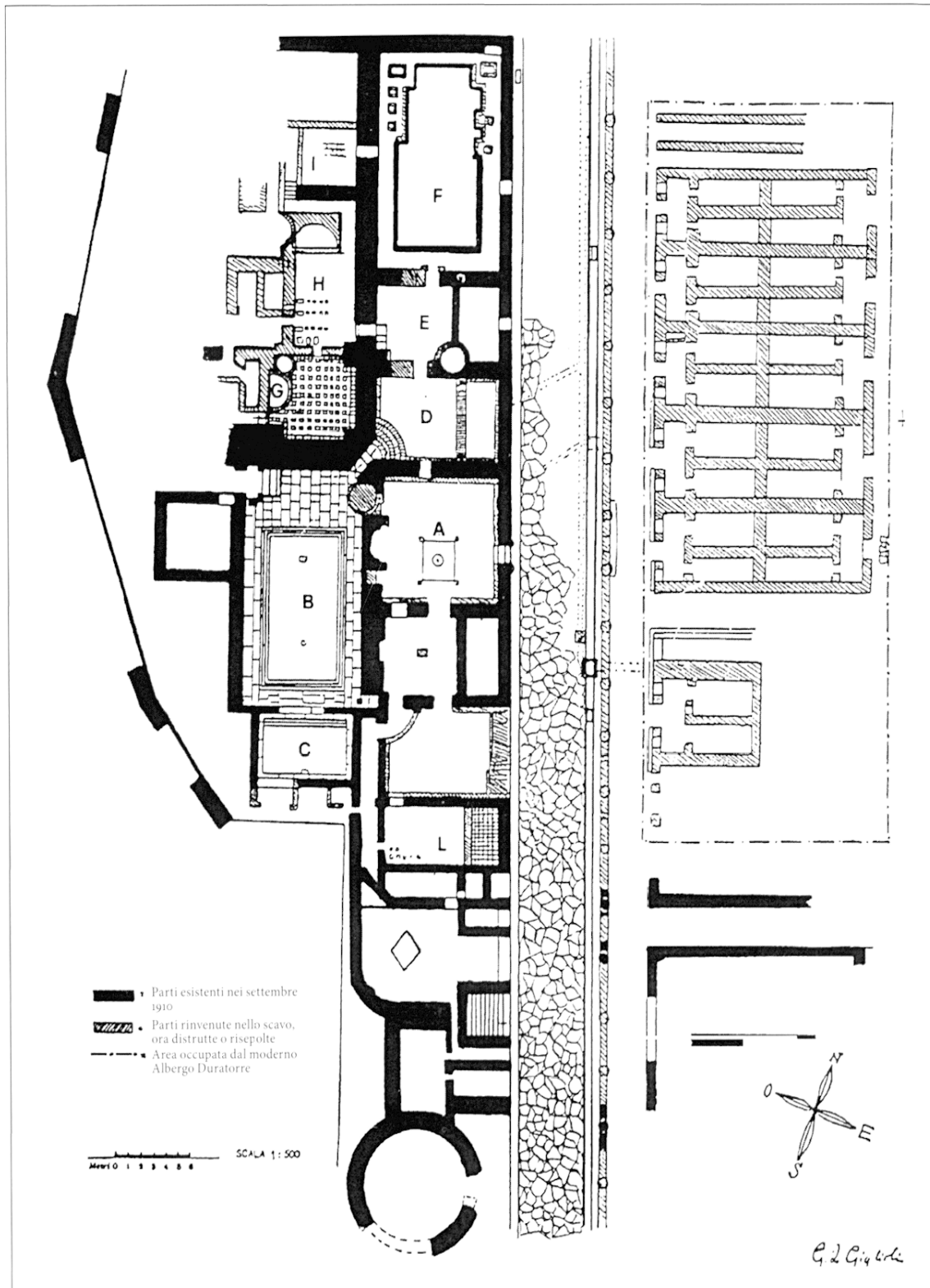


Fig. 17 - Plan général du secteur des thermes de Suio à Castelforte (d'après S. Bruno, L. Giansanti et R. Turchetti, « Terme di Suio, Aquae Vescinae », dans *Termalismo antico e moderno nel Lazio*, Rome, 1999, p. 226).

salle ne trahit une telle destination (fig. 17). L'explication doit être cherchée ailleurs. On sait que dans les thermes, qu'ils soient hygiéniques ou thérapeutiques, se pratiquait la médecine car le bain avait une place importante dans la médication¹⁰⁰. Dans la médecine hippocratique, l'établissement d'un diagnostic passe par l'observation de symptômes dont l'examen des selles est un des aspects¹⁰¹. Cette démarche implique une récupération individualisée des excréments qui ne peut se faire dans les latrines à égout périphérique dont les vestiges sont généralement conservés. Les objets étudiés ici, à l'exception de ceux du British Museum et de Dougga, ne comportent pas de plaque avant sous le siège, ce qui permettait une récupération aisée du *lasanum* placé au-dessous. Le texte de Cassiodore cité précédemment¹⁰² atteste l'emploi particulier des sièges percés pour le traitement des troubles intestinaux. Il est remarquable que cet usage se rattache à un contexte thermal, conforme aux rares indications de provenance des chaises ici étudiées. On peut également se demander si une salle à fonction médicale, accueillant une ou plusieurs chaises percées qui ne laissent au sol aucune trace archéologique, n'existait pas dans certains édifices thermaux.

La supputation resterait gratuite si les thermes des Sept Sages¹⁰³ à Ostie n'apportaient quelques indices supplémentaires. Ce bâtiment, qui a connu une évolution complexe, a fait l'objet de plusieurs études aboutissant à des conclusions sensiblement divergentes¹⁰⁴. L'élément qui nous intéresse ici est la célèbre peinture murale représentant sept philosophes, conservée dans la petite salle 5 de 12,90 m², construite à la place d'une boutique antérieure aux bains¹⁰⁵ (fig. 18). Avant de la décrire, il convient de restituer ce décor dans son environnement architectural. Daté dans un

100. Dans *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec* (actes du colloque organisé à Paris [CNRS et Fondation Singer-Polignac] du 25 au 27 novembre 1992), R. Ginouvès, A.-M. Guimier-Sorbets et J. Jouanna éd., Athènes-Paris, 1994 (suppl. 28 au *Bulletin de correspondance hellénique*), voir : L. Villard, « Le bain dans la médecine hippocratique », p. 41-60; et A. Garzya, « L'eau dans la littérature médicale de l'Antiquité tardive », p. 109-119. Dans *Termalismo anti-guo, I Congreso peninsular* (Arnedillo [La Rioja], 2-5 octobre 1996), actes éd. par M. J. Peréx Agorreta, Madrid, 1997, voir : M.T. et C. Miró i Alaix, « Los tratamientos hidroterápicos en los textos clásicos », p. 211-216; E. Pettenò, « Acque termali e uso terapeutico del bagno nel mondo romano », p. 217-227; E. Oró Fernández, « Las aguas mineromedicinales en la medicina de la Antigüedad », p. 229-234; et F. Martínez Saura et S. Montero, « La balneoterapia en la obra de Celso », p. 235-245. Les thermes thérapeutiques comportent des bassins collectifs de tailles différentes, mais également des salles plus petites permettant une personnalisation des soins. Dans les thermes hygiéniques, ceux-ci pouvaient être apportés soit grâce aux bassins les plus modestes des pièces traditionnelles, soit dans des pièces particulières ou dans des structures mobiles. Voir quelques exemples dans A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Rome, 2003 (Collection de l'École française de Rome, 320), I, p. 291-292. Une des pièces ouvrant sur la rue en façade des grands thermes de Xanten (Allemagne) a livré un lot de cinq instruments chirurgicaux, laissant penser que le lieu était occupé par

un médecin (*ibid.*, I, p. 150).

101. Sur l'analyse des selles, voir Alexandre de Tralles, *Les douze livres de médecine*, VIII (Des douleurs de coliques dues au refroidissement des humeurs), trad. F. Brunet, Paris, 1937 : « Les matières fécales qu'ils (les malades) rejettent ressemblent à première vue à celle des bœufs, elles ne sont pas consistantes dans le pot de chambre, mais comme soufflées par des vents. » Sur l'importance de la défécation, voir Celse, *De medicina*, I, 34, 25-26; sur le traitement à apporter en cas de dysenterie, Cassius Felix, *De medicina*, XLVIII; Celse, *De medicina*, IV, 22; Q. Serenus, *Liber medicinalis*, XXVIII; en cas de diarrhée, Cassius Felix, *De medicina*, XLVII; Celse, *De medicina*, IV, 26; en cas de constipation, Q. Serenus, *Liber medicinalis*, XXVII; en cas d'écoulement d'humeur, Cassius Felix, *De medicina*, I.

102. Cassiodore, *Variae*, II, 39, 8.

103. III, X, 2.

104. R. Mar, « Las termas de tipo medio de Ostia y su inserción en el espacio urbano, Estudio preliminar », *Italica*, 18, 1990, p. 31-76, p. 41-46; T.L. Heres, « La storia edilizia delle Terme dei Sette Sapienti (III X 2) ad Ostia Antica: uno studio preliminare », *Mededelingen van het Nederlands Instituut te Rome. Antiquity*, 51-52, 1992-1993, p. 76-113. Dans la première, la grande rotonde est placée dans la phase ultime de construction de l'ensemble alors que dans la seconde, elle est un élément des premières phases (époque hadrienne). La seconde étude paraît plus aboutie et fiable que la première.

105. R. Mar, art. cit. (n. 104), p. 42-43.

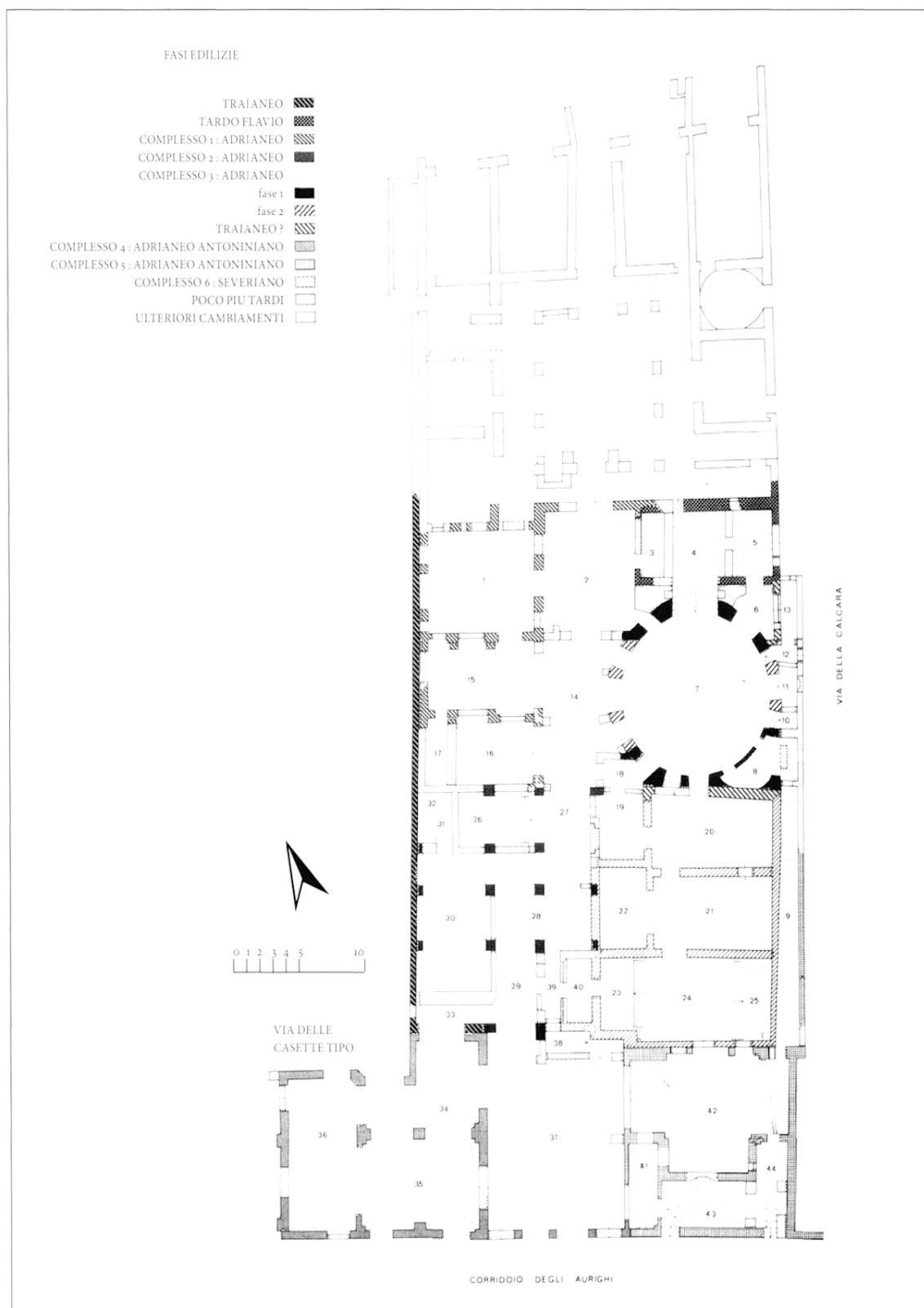


Fig. 18 - Plan par état des vestiges des thermes des Sept Sages à Ostie (d'après T.L. Heres, art. cit. [n. 104], p. 77).



Fig. 19 – Peinture des philosophes dans les thermes des Sept Sages à Ostie (cl. A. Bouet).

premier temps de l'époque trajanienne, il est alors rattaché à une taverne¹⁰⁶ d'époque tardo-flavienne¹⁰⁷ antérieure aux thermes. Les études récentes situent désormais cette peinture à l'époque hadrienne; elle aurait été visible jusqu'à la fin de l'époque antonine où elle aurait été masquée par un autre décor¹⁰⁸. Elle n'était plus visible lorsque la salle a été englobée dans le complexe balnéaire¹⁰⁹. Mais ces datations ne s'accordent pas avec celles de l'évolution architecturale. La subdivision de la cellule originelle 3-4-5 ne peut s'expliquer que par la présence du bassin froid 4 qui ne se comprend que dans des thermes. Cet aménagement n'est malheureusement pas daté. La rotonde 1 à laquelle il est rattaché est mise en place à l'époque hadrienne, mais l'aménagement n'est pas originel¹¹⁰. Plus au sud, le *caldarium* 42 à trois *solia* est mis en place dans les années 140, ce qui témoigne de la fonction thermale du secteur¹¹¹. Entre la rotonde 1 et la salle du bain chaud 42, on ne connaît rien des salles intermédiaires refaites au début du III^e siècle¹¹². La peinture remonte soit au plus tôt aux années 140 si l'on considère que la rotonde est intégrée aux bains dès l'origine, soit au début du III^e siècle si le bassin correspond au dernier état du bâtiment. Dans tous les cas, le décor est, au moins à l'origine, contemporain de l'ensemble balnéaire.

La partie centrale de la peinture représente, assis sur un siège qui s'apparente au *klismos* grec, quelques-uns des Sept Sages grecs, Solon d'Athènes, Thalès de Milet, Chilon de Sparte. Identifiés en grec par leur nom, ils énoncent des maximes faisant clairement allusion à des préoccupations intestinales, telle « *ut bene cacaret ventrem palpavit Solon* », « *iudici (?) ordina* », « *verbose tibi nemo dicit dum Priscianu(s) (?u)taris xylospungio nos (?a)quas* » ou encore « *durum cacantes monuit ut nitant Thales* »¹¹³ (fig. 19). Au registre inférieur, sont partiellement conservés les têtes et bustes de quelques autres personnages aux mêmes préoccupations ainsi qu'en témoignent d'autres inscriptions: « *propero* », « *amice fugit te proverbium bene caca et irrima medicos* » ou encore « *agita te, celerius pervenies* ». Bien que la composition de cette peinture soit assez inhabituelle, elle présente une unité que l'on ne peut démentir: une même palette chromatique, l'attitude des personnages, tous assis; la langue d'énonciation, le latin; ainsi que la présence au registre inférieur et sur la voûte d'amphores dont une porte la mention *Falernum*. Pourtant, au regard des autres sources iconographiques illustrant le thème des Sept Sages, cette composition se démarque par son contexte inhabituel. En effet, la sagesse légendaire et proverbiale de ces savants est ici bien prosaïque. S.T.A.M. Mols avait à juste titre remarqué que cette fresque s'apparente plus au détournement d'un *topos* littéraire et iconographique qu'à une caricature¹¹⁴. C'est le sens même de cette illustre assemblée qui est détourné par une intervention que ne renierait pas un dadaïste. La présence, au registre inférieur, de protagonistes supplémentaires, des hommes, est, elle aussi, inhabituelle. Le choix de leur nombre, bien que difficile à évaluer, n'a vraisemblablement pas été

106. G. Calza, « Die Taverne der sieben Weisen in Ostia », *Die Antike*, 15, 1925, p. 99-115.

107. C. Pavolini, *Ostia*, Rome, Bari, 1989 (Guide archéologique Laterza), p. 135. R. Neudecker, *op. cit.* (n. 35), p. 36, émet l'hypothèse qu'elle appartient à des latrines dont l'égoût périphérique aurait totalement disparu lors des transformations postérieures, ce qui nous laisse dubitatif.

108. S.T.A.M. Mols, « I "Sette Sapienti" ad Ostia antica », dans *I temi figurativi nella pittura parietale antica (IV sec. a.C.-IV sec. d.C.)* (actes du V^e Colloque international sur la peinture pariétale antique), Bologne, 1997, p. 90.

109. *Ibid.*, p. 91.

110. S.T.A.M. Mols, « Decorazione e uso dello spazio a Ostia, Il caso dell'Insula III, X (Caseggiato del Serapide, terme dei Sette Sapienti e Caseggiato degli Aurighi) », *Mededelingen van het Nederlands Instituut te Rome. Antiquity*, 58, 1999, p. 247-386, p. 91.

111. *Ibid.*, p. 100.

112. *Ibid.*, p. 104-105.

113. S.T.A.M. Mols, *art. cit.* (n. 108), p. 93 n. 13 et 17.

114. *Ibid.*, p. 91.

laissé au hasard. Aux Sept Sages répondent au moins six personnages, mais toutes les silhouettes ne sont pas conservées. Il est tentant d'en restituer sept ; S.T.A.M. Mols propose quant à elle, huit figures¹¹⁵.

Quoi qu'il en soit, la confrontation d'illustres savants à d'obscurs anonymes ne peut s'expliquer que par deux éléments apparemment secondaires du décor : les amphores sur trépied et, au sommet de la composition, une figure dionysiaque. Ces personnages sont donc réunis sous les auspices du vin, rappelant ainsi d'autres joyeuses réunions, telle celle que convoque Trimalchion. Ce dîner au cours duquel vins et plats se succèdent en abondance pousse en effet les convives à des excès qui les conduisent à s'absenter pour se soulager¹¹⁶. Cette association du banquet et des latrines, deux pratiques collectives, apparaît sur une inscription de la Maison II d'Éphèse¹¹⁷. Nous aurions ici une satire non de la philosophie mais de la littérature professée dans les latrines. Martial n'évoque-t-il pas les poètes ivres de tavernes enfumées qui écrivent « dans les latrines des vers que lisent ceux qui vont à la selle »¹¹⁸. Il n'est donc pas nécessaire de voir les philosophes de cette fresque assis sur des latrines. Cette hypothèse que l'on doit à G. Jansen dans son étude sur les décors des latrines de Pompéi et Herculaneum¹¹⁹ repose sur la constatation que, bien souvent, ceux-ci se limitent à de simples bandes rouges sur fond blanc. Il ne s'agit pas d'une spécificité des latrines campaniennes puisque ces motifs sont présents au Cassegiato degli Aurighi¹²⁰ et aux thermes de Neptune¹²¹ à Ostie. Or c'est le même type de décor très simple qui est représenté sur le fond de la peinture qui nous intéresse ici ; et l'auteur de conclure que la scène ne se déroule pas dans le cabinet de travail des sages mais dans des lieux d'aisance. Cette hypothèse peut être contredite. En effet, selon S.T.A.M. Mols, l'examen précis de ces lignes de couleur, confirmé par d'anciennes photographies, indique que celles-ci soit se superposent en plusieurs endroits aux sentences latines, soit ne tiennent pas compte des représentations des sages. Cependant, on ne peut accepter comme argument contradictoire le fait que les personnages soient assis sur des tabourets assimilables au siège typique des philosophes¹²², le *klismos* grec. Cette étude montre que les sièges individuels des latrines ne transposent pas les banquettes collectives mais s'apparentent, au contraire, à des catégories de sièges traditionnels. Ceux-ci sont toutefois modifiés par la présence d'une lunette. La position des sages sur la peinture ne nous permet pas de distinguer un tel détail. On ne peut donc affirmer que les protagonistes sont assis sur des chaises percées, exemples d'un mobilier de bois que nous ne connaissons qu'en pierre. Les sentences des philosophes, après relecture, ont un sens tout aussi scatologique que curatif. La petite salle pourrait alors avoir été destinée à la défécation individuelle dans un but d'analyse thérapeutique. Cette fonction n'a d'ailleurs pas obligatoirement disparu lorsque la peinture a été masquée. La salle comprend dans son dernier état un sol en *opus spicatum* et une banquette périphérique. Elle a été interprétée comme l'*apodyterium*¹²³, mais à la suite de S.T.A.M. Mols, on ne peut que rejeter cette affirmation. La présence d'une banquette périphérique, certes caractéristique de certains vestiaires¹²⁴, ne peut

115. *Ibid.*, p. 90.

116. Pétrone, *Satiricon*, XXVII, 5 et XLVII, 5.

117. A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, II. 8. 2.

118. Martial, *Épigrammes*, XII, 61, 9-10 (trad. de H.-J. Izaac aux Belles-Lettres) ; A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, III. 5. 3.

119. G.C.M. Jansen, art. cit. (n. 38), p. 29-32.

120. III, X, 1.

121. II, IV, 2.

122. S.T.A.M. Mols, art. cit. (n. 108), p. 89 et 92 n. 11.

123. C. Pavolini, *op. cit.* (n. 107), p. 133-136.

124. Sur les *apodyteria* avec banquette maçonnée dans les thermes de Gaule Narbonnaise, voir A. Bouet, *op. cit.* (n. 100), I, p. 16.

suffire à une telle hypothèse. Son importance n'est d'ailleurs pas en rapport avec la superficie des autres salles du bâtiment public. Il serait étonnant qu'un espace si exigu accueille les usagers d'un édifice de taille moyenne. D'autre part, l'espace est un cul-de-sac, uniquement accessible depuis le *frigidarium*, ce qui ne s'accorde pas avec l'emplacement traditionnel du vestiaire. Quelques mètres plus à l'ouest, la salle 2, plus vaste, est une candidate plus sérieuse à une telle fonction, d'autant qu'elle comporte elle aussi une banquette maçonnée au pied des parois. Nous rejetons également l'hypothèse de *destrictarium* ou de salle de massage avancée par ce même auteur¹²⁵, car ces pratiques se déroulent au sein des pièces intermédiaires et non pas dans une salle annexe du *frigidarium*¹²⁶. *Lopus spicatum* recouvrant le sol témoigne de la fonction secondaire ou utilitaire de la salle au sein de l'ensemble thermal¹²⁷, qui pourrait très bien s'accorder avec la présence de sièges individuels de latrines. Dernier argument : la présence, dans la salle voisine 13, de petites latrines à égout périphérique pourrait renforcer l'idée que le secteur avait une fonction utilitaire¹²⁸.

CONCLUSION

Les sièges présentés ici témoignent d'une pratique individuelle de la défécation qui se développait parallèlement à l'usage communautaire des latrines. S'ils relèvent de typologies différentes, ils sont élaborés à partir d'une terminologie semblable, celle des plus somptueux fauteuils et chaises, auxquels ils s'apparentent. Cette filiation s'exprime également dans le vocabulaire ornemental qu'ils partagent avec les fauteuils de théâtres ; ces deux ensembles de sièges résultent en effet de la même pratique individuelle et différenciée de la station assise qui reproduit l'organisation de la société antique¹²⁹. Ils sont en outre pour la plupart taillés dans un riche matériau. Ce trait n'est pas isolé, la vaisselle de nuit peut pour sa part s'enorgueillir de l'habileté de grands orfèvres. Trimalchion se soulage dans une *matella* d'argent¹³⁰, Héliogabale dans des vases murrhins ou des vases d'onyx et il défèque¹³¹, à l'instar de Bassus¹³², dans un vase d'or¹³³. Cet intérêt particu-

125. S.T.A.M. Mols, art. cit. (n. 108), p. 92.

126. Y. Thébert, « Problèmes de circulation dans les thermes d'Afrique du Nord », dans *Les thermes romains* (actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome, Rome, 11-12 novembre 1988), Rome, 1991, p. 139 n. 3 ; id., *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen. Études d'histoire et d'archéologie*, Rome, 2003 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 315), p. 104-111.

127. Au I^{er} siècle, ce type de sols se retrouve dans des espaces importants. Ils sont remplacés au II^e siècle par des placages de marbre, de pierre ou des mosaïques. Ils sont alors cantonnés aux espaces secondaires (A. Bouet, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Bordeaux, 1999 [Scripta antiqua, 1], p. 172-173).

128. S.T.A.M. Mols, *op. cit.* (n. 110), p. 103. Cette fonction de lieu d'accueil pour des sièges individuels de latrines pourrait être tenue de façon plus générale dans les thermes par une des pièces non chauffées que l'on retrouve parfois hors du circuit traditionnel du bain. Nous avons proposé dans

les bâtiments de Gaule Narbonnaise d'y voir des salles de soins (A. Bouet, *op. cit.* [n. 100], I, p. 123).

129. Ainsi, dans le *Panegyrique de Trajan*, II, 4-5 (trad. de M. Durry aux Belles Lettres), alors que sont évoqués les travaux du cirque, Pline le Jeune insiste sur cette absence de distinction sociale : « (Le cirque) mérite d'être vu non seulement pour toutes ses beautés, mais surtout parce que les places (*locus*) du prince et du peuple sont au même niveau : d'un bout à l'autre un même front, partout une ligne continue et égale ; César pour voir le spectacle n'a pas de tribune pour lui seul, pas plus qu'il n'a de spectacle pour lui seul. Tes citoyens pourront à leur tour te regarder ; ils auront le droit de voir non la loge du prince, mais le prince en personne mêlé au public, assis au milieu du peuple, du peuple à qui tu as donné cinq mille places de plus. »

130. Pétrone, *Satiricon*, XXVII, 5.

131. *Histoire Auguste*, « Héliogabale », XXXII, 2.

132. Martial, *Épigrammes*, I, 37.

133. Sur les formes et les matériaux de la vaisselle de nuit, voir A. Bouet, *op. cit.* (n. 2), t. I, I. 3.

lier pour le confort, renforce l'idée que les latrines sont le théâtre d'un enjeu social. Ces œuvres sont donc le reflet le plus éclatant d'objets probablement bien plus répandus, mais en matériau moins noble ou moins pérenne (osier, bois) ou en métal, à jamais disparus; l'exemple du British Museum prouve que certains d'entre eux, montés sur roues, pouvaient être aisément transportables, ce qui leur confère un aspect très actuel. Ces pièces remarquables pouvaient être utilisées au sein des *domus* ou des *villae* par les élites qui trouvaient là une affirmation supplémentaire de leur richesse; leur présence dans des thermes publics pourrait être également un indice de la pratique curative développée dans des édifices thérapeutiques et hygiéniques.